



Avril 2019- n°2019 – 057

Infos rapides

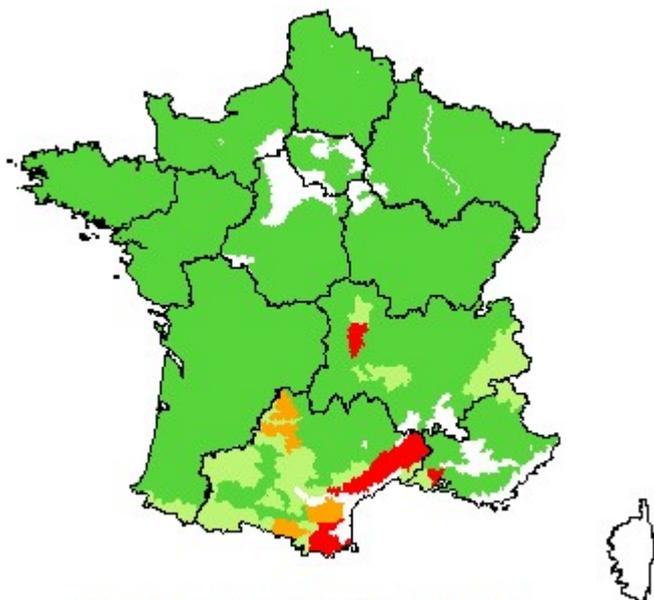
Prairies permanentes productives vues par ISOP - 1/7

Une pousse excédentaire fin avril 2019

Au 20 avril 2019 la production cumulée des prairies permanentes est excédentaire (+ 53 %) par rapport à la pousse de référence (1982-2009) à la même période. La pousse cumulée représente 29 % de la pousse annuelle de référence contre 20 % habituellement. Cet excédent touche toutes les régions, mais la situation est plus contrastée en Occitanie.

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par régions fourragères, au 20 avril 2019

Une pousse excédentaire sur la quasi-totalité du territoire



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

L'indicateur de rendement des prairies permanentes ISOP, à une date donnée, est égal au rapport entre la pousse cumulée à cette date depuis le début de l'année et la pousse cumulée à la même date calculée sur la période de référence 1982-2009.



La légende des graphiques et cartes présentant des ratios de pousse ou de l'indicateur ISOP par rapport à une valeur de référence, correspond aux classes suivantes :

- Déficit important : 75% et moins ;
- Déficit faible : de plus de 75% à 90% ;
- Normale : de plus de 90% à 110% ;
- Excédent : plus de 110%.

Bilan de campagne

Les faits marquants

Un début de campagne marqué par une pousse excédentaire

Au 20 avril 2019, la pousse cumulée des prairies permanentes est excédentaire au niveau national (l'indicateur de rendement des prairies permanentes ISOP s'établit à 153). Cette pousse atteint ainsi plus de 29 % de la pousse annuelle de référence (1982-2009) contre 20 % à la même date en moyenne sur cette période.

Les régions septentrionales, notamment Grand-Est et Hauts de France sont les mieux loties, avec respectivement un indicateur à 179 et à 169. Près de 43 % de la pousse annuelle de référence est déjà atteinte dans les Pays de la Loire (contre 30 % à la même période de référence). L'excédent de production concerne 88 % des régions fourragères. Ce début de campagne est particulièrement favorable dans 47% des régions fourragères du territoire pour

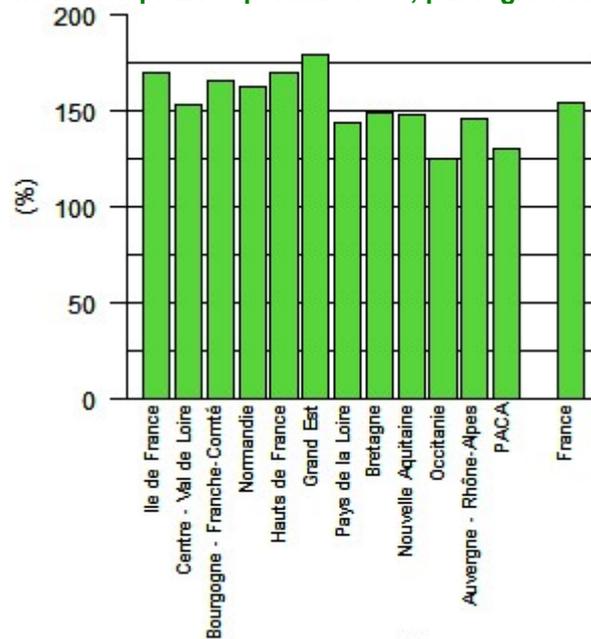
lesquelles l'indicateur ISOP est supérieur à 150. L'intégralité des régions fourragères de la région Grand-Est sont dans cette situation. A l'opposé, l'Occitanie, globalement excédentaire avec un indice ISOP supérieur à 110, présente localement des situations contrastées. Certaines régions fourragères des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault et du Gard sont déficitaires tandis que d'autres sont normales ou excédentaires. Les régions fourragères d'altitude dans le Puy de Dôme sont également déficitaires.

Ce bon début de campagne s'explique par des températures, plus douces que la normale, favorables à l'avancement de la pousse. Si des températures élevées se maintenaient, la production du mois prochain pourrait en pâtir vu le faible niveau du cumul des précipitations.

Les indicateurs

Une production cumulée d'herbe excédentaire dans toutes les régions

Indicateur de rendement des prairies permanentes, par région administrative, au 20 avril 2019

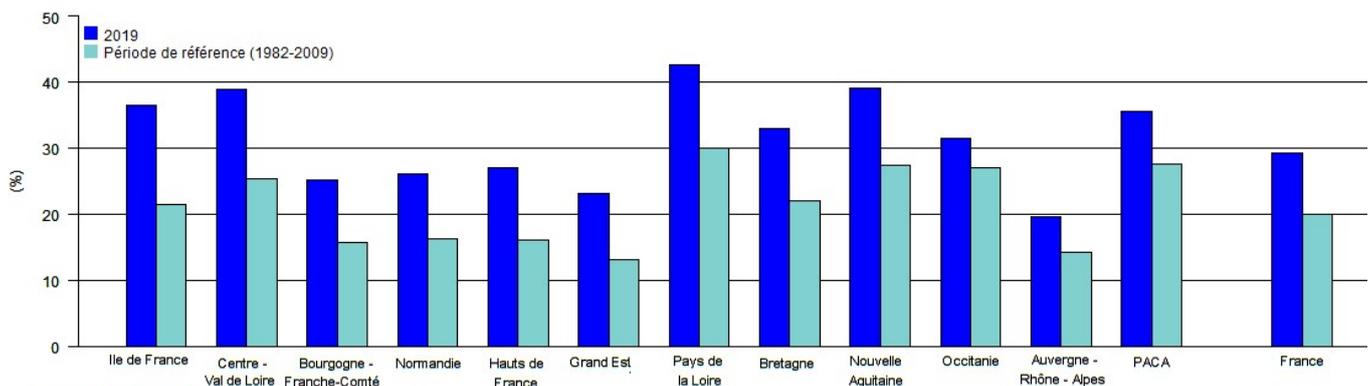


Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

Mise en perspective

Au 20 avril 2019, au niveau national, la pousse d'herbe est supérieure de près de 9 points à celle de la période de référence

L'avancée de la pousse* au 20 avril 2019



Source : Agreste - ISOP - Météo-France - INRA

* Pousse cumulée en avril, depuis le début de la campagne, en % de la pousse annuelle de référence

Méthodologie

Le système ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne.

Le système ISOP calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2000 hectares pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au dessus de 1000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité.

Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009.

ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le SSP.

Cet Infos rapides ne traite que des résultats des prairies permanentes productives.

Pour en savoir plus

« Informations et Suivi Objectif des Prairies – guide d'utilisation », Chiffres et Données Agriculture n°134, mars 2001.

« Les prairies en 1998 », Chiffres et Données Agriculture n°128, décembre 2000.

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique Agricole Annuelle ».
- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages » .



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Secrétariat Général
SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Sabine Lombard-Maxime Simonovici
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)